

Devenir membre bienfaiteur de B. A. Bach

B.A. BACH



*Vous aimez nos concerts ?  
Vous souhaitez vous rappro-  
cher du chœur et contribuer ainsi  
à soutenir nos projets ?*

Vous pouvez devenir membre bienfaiteur de l'ensemble vocal B. A. Bach, reconnu d'intérêt général. Cela vous permet d'obtenir une réduction de 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % des revenus imposables (envoi d'un reçu fiscal).

**Un don de 50 € ne coute que 16 € au donateur.  
Un don de 100 € ne coute que 33 € au donateur.**

Les dons sont à libeller par chèque à l'ordre de **B. A. Bach**.

Bulletin à envoyer à : B. A. Bach, Michel Brunet, 86, rue du Plo-Midi, 34730 Prades-le-Lez.

Pour toute information complémentaire : écrivez à [contact@babach.fr](mailto:contact@babach.fr) et consultez notre site web : [babach.fr](http://babach.fr).

✂ .....

**Bulletin d'adhésion à B. A. Bach — année 2024**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone et adresse électronique : .....

Je verse la somme de \_\_\_\_\_ € et deviens ainsi membre bienfaiteur de l'ensemble B. A. Bach pour l'année 2024.